

## PROJET SCIENTIFIQUE

Ce projet est la continuation d'un travail que nous (Mathieu Martin, Bertrand Tchantcho et Zephirin Nganmeni, étudiant en thèse au THEMA) avons commencé. Il concerne globalement la mesure du pouvoir spatial.

La question de la quantité de pouvoir détenu par chaque acteur engagé dans un processus de prise de décision collective est d'une importance capitale. De façon classique, la mesure du pouvoir était donnée uniquement en fonction du nombre de sièges d'un acteur et de la règle de vote conduisant au processus de prise de décision collective. Il est connu depuis 1977 avec les travaux de Shapley et d'Owen qu'il est impératif de prendre en compte non seulement la règle de vote et la répartition des sièges mais aussi les critères idéologiques ou géographiques conduisant ainsi à la formation des préférences des acteurs. C'est ce qui justifie l'introduction des pouvoirs spatiaux dont les précurseurs dans le domaine sont justement Shapley et Owen. Dans un travail en cours de finition, nous avons fait une revue de la littérature sur la question des pouvoirs spatiaux et avons mené une étude comparative des contributions de ces deux principaux auteurs. Une approche de généralisation a été ainsi proposée.

Nous espérons poursuivre ce travail suivant les axes de recherche suivants :

- Comparer la généralisation déjà proposée à d'autres approches de mesure de pouvoir spatial
- Envisager des études empiriques sur quelques parlements ou assemblées ou même sur des structures plus « adéquates »
- Envisager une étude axiomatique, aspect de la recherche non encore jusque là abordée.